

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2024

BLOQUER LES PRIX DE L'ÉNERGIE DANS L'HEXAGONE ET LES OUTRE-MER - (N° 419)

AMENDEMENT

N ° CE5

présenté par
Mme Dupont

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.